



Bientôt 2 ans que vous nous avez réélus conseillers départementaux et que nous continuons de travailler dans notre canton et dans le cadre de délégations pour les charentais-maritimes.

Sylvie MARCILLY, Présidente du Département, nous avait fixé des axes prioritaires pour cette année 2023, notamment le **Plan Jeunesse** et le **Plan d'Actions pour un Numérique Inclusif** dont nous avons respectivement la charge.

En mars dernier, l'Assemblée départementale a pris acte du bilan du Plan pour un Numérique Inclusif. 5 axes ont été retenus : renseigner sur l'offre numérique, permettre l'accès à Internet, faciliter les démarches pour les services en ligne du Département, accompagner aux usages des outils numériques et coordonner les actions à l'échelle départementale. Deux nouveaux axes ont pour mission de mieux répondre aux enjeux : lutter contre la cybermalveillance et le cyberharcèlement ; promouvoir la sobriété numérique. Aujourd'hui, il est important pour nos concitoyens de ne pas être isolés des moyens de communication et de sensibiliser à toutes les fraudes et abus qui existent et dont nous pouvons tous être victimes.

Nous avons également voté le Plan départemental « *Agir pour la jeunesse* » pour 2023-2028. La phase de constats, d'écoutes, de concertations a permis d'identifier 4 enjeux majeurs :

**La citoyenneté et le vivre-ensemble** : sensibiliser à la citoyenneté, donner la parole aux jeunes, s'ouvrir au monde, lutter contre la désinformation, abolir les discriminations.

**L'épanouissement personnel** : favoriser les pratiques sportives, accéder à la culture, découvrir le patrimoine, mettre en lumière les savoirs, favoriser la découverte, agir en faveur du développement durable.

**L'accompagnement vers l'autonomie** : lutter contre la précarité, se loger, se déplacer, aider à la scolarité, favoriser l'égalité des chances, faciliter l'insertion professionnelle, favoriser la transition numérique.

**La prévention et la santé** : informer et sensibiliser (« bien dans son corps, bien dans sa vie »), manger mieux, gaspiller moins.

Comme l'a expliqué Sylvie MARCILLY, « *Avec ce plan départemental pour les jeunes, nous avons cherché à aller au plus près de leurs attentes* ».

Enfin, à l'échelle cantonale, de nombreuses subventions ont été accordées aux associations et aux communes. Ce sont par exemple, la rénovation des salles multi-activités de la commune de Thénac à hauteur de 263 550 €, la restauration de la toiture de l'église classée Monument Historique à Montils pour un montant de 6 340 €, les travaux de rénovation de la mairie de Colombiers à hauteur de 2317€. Le Département dispose également d'un fonds départemental d'aide aux constructions et grosses réparations des locaux scolaires du premier degré. Les communes de Chermignac, de Colombiers et de La Clisse ont pu en bénéficier. Dans le cadre de la politique sportive départementale, la commune de Varzay a bénéficié d'une aide de 15 014 € pour la création d'un city-stade.

#### Sylvie MERCIER

Vice-Présidente du Département

Maire de Thénac

[sylvie.mercier@charente-maritime.fr](mailto:sylvie.mercier@charente-maritime.fr)



#### Alexandre GRENOT

Vice-Président du Département

Maire des Gonds

[alexandre.grenot@charente-maritime.fr](mailto:alexandre.grenot@charente-maritime.fr)

